Déclaration liminaire

Le SNALC tient à insister sur le fait que le chiffre limite de 15 élèves par classe indiqué par le Ministère pour la rentrée annoncée le 11 mai est tout à fait incompatible avec les règles de la distanciation sociale, compte tenu de la taille des salles de classe françaises. Ce chiffre a été préconisé par référence aux chiffre limite préconisé en Allemagne, où les salles de classe sont plus grandes.

Le SNALC souligne que sa priorité est la santé des personnels et des élèves. Les agents de l’éducation nationale doivent être reconnus comme appartenant aux personnels exposés à l’épidémie et traités comme tels (protection, reconnaissance comme maladie professionnelle d’une contamination dans l’exercice des fonctions)

Comme le SNALC l’avait annoncé à juste titre, l’expérience des cours à distance a montré ses limites. La charge de travail pour les professeurs est démesurée. L’efficacité de l’enseignement distanciel reste à démontrer.2/3 des élèves sont restés en contact régulier, selon les remontées du SNALC. La part des élèves ayant décroché est de toute évidence bien supérieure aux chiffres donnés par le Ministère, dont on ne connaît pas les modalités d’appréciation du qualificatif « décrocheur ».

Durant les semaines de continuité pédagogique, les professeurs ont montré combien ils étaient attachés à leurs élèves et la reprise annoncée doit respecter ce lien et le conserver.

Les professeurs sont aussi attachés à leur liberté pédagogique, et le SNALC défend cette dernière. Les chefs d’établissement ne sauraient outrepasser leurs compétences en imposant pour l’enseignement distanciel telle ou telle méthode comme la « classe virtuelle ».

La situation de crise actuelle nécessite l’union la plus large possible dans l’intérêt de tous. Nous demandons un moratoire au retrait des commissions paritaires gérant les mutations et les carrières des représentants syndicaux. Ce geste d’apaisement (à l’image de ce qui a été fait pour la réforme des retraites) contribuerait aussi à renforcer le travail collaboratif en ces temps de crise.

Frédéric Seitz

Président académique